

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscription de *Chettusia gregaria* à l'Annexe I

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement de la République de Hongrie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

1.1. Classe	Aves
1.2. Ordo	Charadriiformes
1.3. Familia	Charadriidae
1.4. Genre/Espèces/Sous-espèces	<i>Chettusia gregaria</i> (Pallas) 1771, Monotypique
1.5. Noms communs	
	Anglais: Sociable Plover
	Français: Vanneau sociable

2. Données biologiques

2.1. Répartition

L'espèce a une répartition très limitée dans la région des steppes de Russie et du Kazakstan. Elle hiverne principalement dans le nord-est de l'Afrique et en Asie du Sud (Inde), avec une population plus restreinte au Moyen-Orient.

2.2. Population

Le nombre a connu une rapide diminution depuis les années 30, avec une population mondiale estimée à moins de 10,000 individus (Collar *et al.* 1994).

2.3. Habitat

L'habitat de reproduction se trouve principalement dans les zones de transition situées entre les steppes *Stipa* et *Artemisia* à pièces d'eau saumâtre sans végétation et à proximité des plans d'eau.

2.4. Migration

La population totale est migratrice. Pendant la migration elle se trouve en Asie Centrale et au Moyen Orient. La migration est de direction sud/sud-ouest.

3. Menaces

3.1. Menaces directes

Non connues.

3.2. Destruction de l'habitat

La cause principale du déclin de l'espèce est la perte et la dégradation de l'habitat dans son aire de reproduction, dûes à la conversion des steppes en terre à culture intensive et renforcées par le pâturage (Collar *et al.* 1994).

3.3. Menaces indirectes

Non connues.

3.4. Menaces touchant particulièrement les migrations

La perte de l'habitat (par exemple par drainage des grands marécages), de sites de haltes et d'hivernage au Moyen Orient, en Asie et en Afrique peut provoquer une diminution plus importante de la population de cette espèce vulnérable.

3.5. Exploitation nationale et internationale

Non connue, probablement non applicable.

4. Situation et besoins de protection

4.1. Protection nationale

Aucune protection juridique de l'espèce n'est connue dans les états de l'aire de répartition.

4.2. Protection internationale

Inscrite à l'Annexe III de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne).

Etat de conservation mondial: vulnérable (critère UICN A1a,b; C1; C2a).

4.3. Besoins supplémentaires en matière de protection

Des mesures urgentes comprenant des dispositions sur la protection juridique pleinement appliquée aux espèces de tous les états de l'aire de répartition et la protection des aires de reproduction restantes et des sites-clés de halte et d'hivernage de migration.

5. Etats de l'aire de répartition (parties et signataires à la Convention en caractère gras)

L'espèce se reproduit en Fédération de Russie et au Kazakstan. Durant la migration et l'hiver elle se disperse à travers l'**Egypte**, Erythrée, **Inde**, Iraq, **Israel**, Kirghizistan, Oman, Ouzbékistan, République islamique d'Iran, Soudan, Sri Lanka,, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie.

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques supplémentaires

8. Références

Collar,N.J., Crosby,M.J. and Stattersfield,A.J.(1994) Birds to Watch 2: the world list of threatened birds. Cambridge, U.K.: BirdLife International.